

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 17 octobre 2016, à 19 h, à l'Édifice municipal.

---

Présences :     Michel Gaudet     -     Maire  
                     Brian Cormier     -     Conseiller / Maire suppléant  
                     Raoul Boudreau     -     Conseiller  
                     Joe Breau             -     Conseiller  
                     Mariane Cullen     -     Conseillère  
                     Gilberte Nowlan     -     Conseillère  
                     Monique Bourque     -     Secrétaire municipale  
                     Caroline LeBlanc     -     Directrice des finances  
                     Eric Mallet           -     Directeur des opérations et infrastructures  
                     Gérald Boudreau     -     Chef pompier

Absence :        George H. Cormier     -     Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 04.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Le maire suggère de déplacer le point 9.a) *Société culturelle de la Vallée de Memramcook - présentation* au point 4.a) et le maire suppléant Brian Cormier demande d'ajouter le point 9.g) *Demande de don de glace pour l'équipe de hockey senior.*

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que l'ordre du jour soit adopté suite aux modifications proposées.

**Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 10 – 165

- a) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook – présentation**  
Madame Odette LeBlanc, présidente de la Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM), fait une présentation touchant les diverses activités organisées par la Société, incluant une liste de projets réalisés depuis les quelques dernières années ainsi que leur implication dans la communauté. Elle souligne le partenariat important qui existe avec la municipalité et les organismes communautaires. Elle mentionne également le grand succès de leur festival annuel Parlures d'icittes, le prix Éloi, le concours annuel de photos de Memramcook, etc. qui semblent prendre de plus en plus d'ampleur avec les années. Elle souligne toutefois qu'un des défis rencontrés par la SCVM est la difficulté de maintenir un poste d'agent de développement. Les membres du conseil remercie madame LeBlanc pour sa présence et le beau travail de la Société dans notre municipalité.

5. **Adoption des procès-verbaux**

P16 – 10 – 166

- a) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 septembre 2016**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Mariane Cullen**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 19 septembre 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 10 – 167

- b) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 septembre 2016**  
**Proposé par Gilberte Nowlan**  
**Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 26 septembre 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 10 – 168

- c) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 octobre 2016**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 10 octobre 2016 à 15 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Affaires découlant des procès-verbaux**

- a) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 septembre 2016**

La conseillère Mariane Cullen demande si une nouvelle date a été choisie pour l'inauguration officielle du sentier et du pont transcanadiens qui devait avoir lieu le 10 octobre dernier. Aucune date n'a été retenue à ce moment.

- b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 septembre 2016**

Aucune.

- c) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 octobre 2016**

Aucune.

7. **Rapport des conseillers**

- a) Raoul Boudreau

i) **Protection**

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente le rapport d'activités du Service d'incendie du mois de septembre.

ii) **Mur de la renommée sportive**

Aucun rapport.

iii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Aucun rapport.

Le conseiller Boudreau termine en félicitant Maxime Gaudet de Memramcook qui a remporté le championnat de golf des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick avec les Matadors de Mathieu-Martin qui eut lieu récemment. Il félicite également l'équipe de Vedettes de Mathieu-Martin qui a remporté le championnat provincial de balle-molle - un exploit qui n'avait pas été réalisé depuis les 21 dernières années. Neuf (9) filles sur douze (12) sont originaires de Memramcook.

- b) Joe Breau

i) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM)**

Le conseiller Breau mentionne qu'il a assisté à l'ouverture officielle du festival Parlures d'icittes, à la soirée « cabaret » ainsi qu'à l'exposition du concours de photos dans le cadre des Rendez-vous d'automne.

ii) **Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**

Le conseiller Breau n'a pas pu assister à la dernière réunion.

Le conseiller termine en disant qu'il a assisté à la journée porte ouverte à la caserne des pompiers de Memramcook qui fut un véritable succès.

- c) Brian Cormier

i) **Carnaval / Rendez-vous d'automne**

Le maire suppléant félicite tous ceux qui ont participé et ceux impliqués dans l'organisation de l'édition 2016 des Rendez-vous d'automne (RVA) qui eut

lieu du 5 au 16 octobre. Une réunion aura lieu dans les semaines à venir afin de discuter des activités qui ont eu lieu et d'entamer les discussions pour l'édition 2017. Pour ce qui est du carnaval d'hiver, une réunion aura lieu prochainement afin de planifier l'édition 2017.

ii) **Centre communautaire**

Aucun rapport.

iii) **Installations récréatives**

Aucun rapport.

d) **George H. Cormier (absent)**

i) **Sentier de l'Étoile**

Aucun rapport.

ii) **Associations touristiques**

Aucun rapport.

e) **Mariane Cullen**

i) **École Abbey-Landry**

Aucun rapport.

ii) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC)**

Aucun rapport.

iii) **Comité J'MEM**

La conseillère Cullen mentionne qu'elle n'a pas pu assister à la dernière réunion du comité en raison de sa participation au congrès annuel de l'AFMNB à Edmundston. Le comité J'MEM remercie la municipalité pour l'affichage de leur club de marche sur le panneau extérieur de l'aréna. Cette activité est un succès encore cette année. Le comité remercie également le personnel municipal pour leur travail au parc Haut-du-Ruisseau.

En terminant son rapport, la conseillère Cullen encourage fortement les gens de la communauté de ne pas se déguiser en clown le jour de l'Halloween, compte tenu des récents incidents causés par ceux-ci.

f) **Gilberte Nowlan**

i) **Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM)**

La conseillère Nowlan mentionne qu'elle a assisté à la réunion mensuelle de la SHVM le 4 octobre dernier pour faire une mise à jour des projets terminées et ceux en cours. Différents cahiers de la SHVM seront publiés prochainement.

ii) **Société du Monument-Lefebvre**

La conseillère Nowlan a assisté à une réunion tenue le 21 septembre dernier à l'Université de Moncton. Le but de cette rencontre était de travailler sur le plan stratégique de 2016 à 2019 ainsi que discuter du rôle que pourrait jouer la Société du Monument dans le cadre du Congrès mondial acadien 2019 qui aura lieu dans les provinces atlantiques. La conseillère mentionne que la Société avait fait une demande par le biais du Fonds Canada 150 et malheureusement la demande a été refusée. Une prochaine réunion aura lieu cette semaine et la réunion mensuelle aura lieu au Monument-Lefebvre le 16 novembre prochain.

8. **Rapport du maire**

i) **Institut de Memramcook**

Aucun développement sur ce dossier.

ii) **Chambre de commerce**

Le maire mentionne qu'il était le conférencier invité au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Memramcook le 6 octobre dernier.

Le maire termine en disant que lui et la conseillère Cullen ont assisté, la semaine dernière, à leur premier congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du N.-B. qui a eu lieu à Edmundston. Plus de 300 personnes ont assisté à cette rencontre qui était très intéressante et informative.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**

a) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook – présentation**

*\*Voir point 4.a) du procès-verbal.*

b) **Plan quinquennal des routes pour 2017**

La directrice des finances explique que suite à la résolution adoptée par le conseil concernant les priorités des routes du plan quinquennal pour l'année 2017, le ministère demande plus de précision par rapport au pourcentage que la municipalité serait prête à contribuer financièrement advenant la réalisation d'un projet de réfection dans la municipalité. Pour des villages, le ministère recommande entre 5 % et 10 % pour la part municipale des coûts admissibles.

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Mariane Cullen**

Que la municipalité contribue un total de 10 % pour la part municipale des coûts admissibles dans le cadre du Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans la municipalité pour l'année 2017. **Adoptée à l'unanimité.**

c) **Don d'arbres pour le terrain de golf**

Le maire suppléant Brian Cormier informe le conseil qu'un cultivateur local d'arbres est prêt à fournir entre 40 et 50 arbres de 8 à 12 pieds de hauteur pour le terrain de golf si la municipalité s'occupe de les enlever et les transplanter sur le terrain. Il y a discussion de part et d'autre concernant l'équipement nécessaire

pour enlever les arbres et le coût de location d'une telle pièce d'équipement. Il faut également vérifier si le terrain n'est pas trop humide pour faire le travail. Le directeur des opérations et infrastructures s'informe et revient au conseil avec plus d'informations.

d) **Projet d'eau – demande de raccordement et date de facturation**

P16 – 10 – 170

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration d'exempter la somme d'un mille dollars (1 000 \$) de l'article 7(1) de l'arrêté no 30 pour le raccordement aux bâtiments existants en 2016 où le système d'eau phase 1 (2016) a été installé. Le conseil accepte également que la date de début de la facturation pour le nouveau système d'eau (phase 1) soit fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2017. **Adoptée à l'unanimité.**

e) **Contrat de déneigement – nouveau puits d'eau**

P16 – 10 – 171

**Proposé par Gilberte Nowlan**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration d'aller en soumissions afin de faire le déneigement de l'accès Danny du chemin Memramcook-Est jusqu'au nouveau puits d'eau potable pour l'hiver 2016/2017. **Adoptée à l'unanimité.**

f) **Nomination de représentants à la Commission du régime de pension pour les employés municipaux du N.-B.**

La directrice des finances explique que le Régime de pension des employés municipaux du N.-B. établit un comité appelé Comité des pensions composé de deux représentants de chaque municipalité participante, soit le « représentant des employés » et le « représentant de l'employeur ». La directrice des finances est nommée à titre de « représentant des employés » et compte tenu qu'aucun membre du conseil n'est disponible pour assister à la réunion du 19 octobre, aucun membre du conseil n'est nommé à titre de « représentant de l'employeur ».

g) **Demande de don de glace pour l'équipe de hockey senior**

P16 – 10 – 172

Le maire suppléant informe le conseil que la Ligue de hockey senior demande à la municipalité d'appuyer la formation d'une équipe à Memramcook. La ligue demande un taux réduit de location de glace pour les 10 parties qui seraient jouées à l'aréna Eugène (Gene) LeBlanc.

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Raoul Boudreau**

Que la municipalité donne un taux de glace réduit, soit 50 % du taux horaire de 194 \$ pour 10 parties et offre également la possibilité à la ligue de faire la vente de bandes publicitaires à l'aréna. **Adoptée à l'unanimité.**

**10. Questions différées antérieurement****a) Chats errants**

La secrétaire municipale explique qu'en 2011 un inventaire des chats errants dans la municipalité avait été fait afin de déterminer l'ampleur de la situation et les endroits où les chats errants étaient problématiques. Depuis, nous recevons des plaintes de temps à autres et c'est pour cette raison que le conseil a décidé d'ajouter un montant au budget du contrôle des animaux de 2016 pour permettre à l'agente de contrôle de capturer et d'apporter les chats errants à la SPCA. Quoiqu'il n'y ait pas de solution magique pour ce problème qui est commun dans plusieurs municipalités, la secrétaire municipale mentionne que différentes initiatives pourraient être mise en place afin de contrôler la surpopulation de chats errants. L'éducation et la sensibilisation sont essentielles. Certaines municipalités font appel à CARMA ou entreprennent d'autres démarches semblables. Tout ceci requiert des ressources financières et humaines. Après discussion, le conseil suggère de publier des messages de sensibilisation dans notre publication Lien et sur nos médias sociaux.

**11. Pétition, requête et/ou délégation**

Aucune.

**12. Levée de la réunion**

**Proposé par Raoul Boudreau**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 05.

**Adoptée à l'unanimité.**

P16 - 10 - 173



Michel Gaudet

Maire



Monique Bourque

Secrétaire municipale

**Période de questions**

Monsieur Jason Ouellette qui habite sur la rue Renaissance cherche des réponses à plusieurs questions par rapport au développement de sentiers de véhicules tout-terrain (VTT) dans la municipalité, et plus particulièrement à proximité de sa résidence. Les questions posées sont les suivantes : 1) C'est quoi le processus d'évaluation utilisé par la municipalité pour accepter ou non l'usage de terrain pour la mise en place de sentiers de VTT? 2) Pourquoi les propriétaires des résidences situées à proximité des futurs sentiers ne sont pas consultés? 3) Pourquoi la municipalité cherche à modifier le sentier actuel? 4) Est-ce que la municipalité prend en considération l'impact du bruit sur les animaux de ferme et domestiques, les abeilles, la vie privée et sociale avant d'accepter un tel sentier de VTT? Monsieur Ouellette mentionne que lui et sa conjointe sont très inquiets pour le

bien-être de leurs chevaux, abeilles, etc. compte tenu que le sentier de VTT proposé est tout prêt de leur propriété. La municipalité va continuer le dialogue avec le Club de VTT et les propriétaires de terrains avoisinants le sentier proposé.

Monsieur Roland LeBlanc s'adresse au conseil, en son nom et celui de 3 autres personnes, concernant les mêmes préoccupations. Il appartient un terrain dans les environs du sentier proposé et il est très préoccupé par l'aménagement d'un sentier en raison du bruit à toute heure. Le maire mentionne que la municipalité va collaborer avec le Club de VTT pour trouver une solution acceptable pour tous.